

**Message du Secrétaire général
de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),
M. Taïeb Chérif,
à l'occasion de la célébration mondiale
de la Journée de l'aviation civile internationale, le 7 décembre 2004**

Cette année, la Journée de l'aviation civile internationale constitue un hommage au potentiel extraordinaire qu'offre la coopération mondiale pour résoudre les problèmes de la planète, ainsi qu'une manifestation tangible de ce potentiel au long des soixante années pendant lesquelles l'OACI a été un carrefour mondial au service du développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale, comme le prévoit la Convention de Chicago de 1944.

Coopérer, c'est travailler ensemble à la réalisation d'un objectif commun et défini. Dans le cas de l'OACI, il s'agit d'une coopération à l'échelle de la planète. Elle fait intervenir les États contractants de l'Organisation et tous les membres de la communauté aéronautique mondiale, déterminés à répondre aux besoins de l'utilisateur final, le passager et l'expéditeur, ainsi que de ceux qui, au sol, sont directement ou indirectement touchés par les activités du transport aérien.

Rétrospectivement, la grande réussite de l'OACI ces soixante dernières années est peut-être bien d'avoir su créer et nourrir un climat de confiance entre ses divers constituants, si précieux pour parvenir au consensus mondial. Ce consensus s'est révélé essentiel à la mise sur pied d'un cadre réglementaire efficace pour le transport aérien international et pour le règlement des différends, qui surviennent inévitablement dans les affaires du monde.

Naturellement, il est souvent long et difficile de former un consensus. Il faut pour cela une volonté de dialoguer ouvertement et de transiger de façon constructive. Mais une fois qu'on l'a atteint, il apporte un fondement solide et une orientation pour l'action future. Et je crois que tel sera le legs durable de l'OACI, celui d'une communauté d'esprit pour le bien de tous.

Ce qui rend cela possible, ce sont les hommes et les femmes qui font l'OACI, à notre siège de Montréal et dans nos sept bureaux régionaux qui couvrent le monde entier. Ils produisent les documents de base nécessaires aux réunions, qu'il s'agisse des sessions de l'Assemblée, des conférences ou des réunions des groupes d'experts. Ils stimulent les échanges et préparent les recommandations destinées au Conseil. Ils aident les États contractants à s'acquitter des responsabilités qui leur incombent en vertu de la Convention de Chicago.

Toutes les grandes entreprises humaines supposent une volonté commune de joindre ses forces à celles des autres dans un esprit de collaboration. L'OACI incarne ce principe depuis 60 ans maintenant, et je ne doute pas qu'elle continuera encore longtemps à jouer un rôle exemplaire en matière de coopération mondiale.